

Montréal, le 13 septembre 2006

Monsieur Claude Béchar
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Par télécopieur et par la poste

Objet : Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants

Monsieur le Ministre,

Au cours des nombreuses discussions qui ont eu cours ces derniers mois dans le cadre du processus de renouvellement des ententes entre les conseils régionaux de l'environnement (CRE) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la question de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants a notamment été abordée. Le RNCREQ avait alors demandé que le MDDEP collabore et soutienne les associations environnementales à cet égard, à l'image de ce qui se fait déjà le cas dans le secteur du loisir.

En effet, il a été porté à notre connaissance que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a accepté de soutenir le Regroupement Loisir Québec afin qu'il offre divers services, dont une assurance responsabilité pour les administrateurs et dirigeants des organismes québécois qui oeuvrent dans le domaine du loisir et qui sont «*reconnus*» par des programmes, règles et normes du MELS. Il y a indéniablement un intérêt financier associé à cet avantage, mais surtout, il s'agit d'une option qui permet d'éviter une situation déplorable comme celle que vit l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) en se voyant refuser systématiquement l'accès à ce type d'assurance pourtant indispensable à ses activités.

.../2

Au delà des autres démarches qui ont déjà été entreprises par le MDDEP pour tenter de contrer la problématique des poursuites abusives, le RNCREQ vous demande donc d'explorer sérieusement avec nous l'opportunité de faire comme votre collègue responsable du Loisir, et ainsi permettre à l'AQLPA, entre autres, de reprendre ses activités. En fait, le RNCREQ trouve déplorable qu'une organisation aussi active et essentielle que l'AQLPA soit forcée de fermer ses portes pour des motifs aussi peu dignes d'une société moderne comme celle du Québec.

Espérant que vous donnerez à cette requête toute l'attention qu'elle mérite, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Marc Turgeon